Diagnostic de la mobilité européenne et internationale entrante des jeunes en Bretagne

Comité Régional pour la Mobilité Européenne et Internationale (CoReMob)

I Analyse quantitative

Le fil conducteur de ce diagnostic repose sur une double approche de la mobilité entrante des jeunes au autour de l'éducation formelle et non-formelle. Les variables étudiées s'articulent autour des types de mobilité européenne et internationale, des territoires d'accueil, du nombre et du profil des jeunes accueillis, (niveau scolaire, âge, genre), de la durée et de la mobilité. Près de 13 238 mobilités entrantes ont été comptabilisées entre septembre 2018 et octobre 2019.

A) Éducation formelle : enseignement secondaire et centres de formation sanitaire et sociale

112 établissements bretons, structures d'enseignement secondaire ou centres de formation du sanitaire et sociale, ont répondu au questionnaire en ligne. 377 mobilités entrantes ont été recensées.

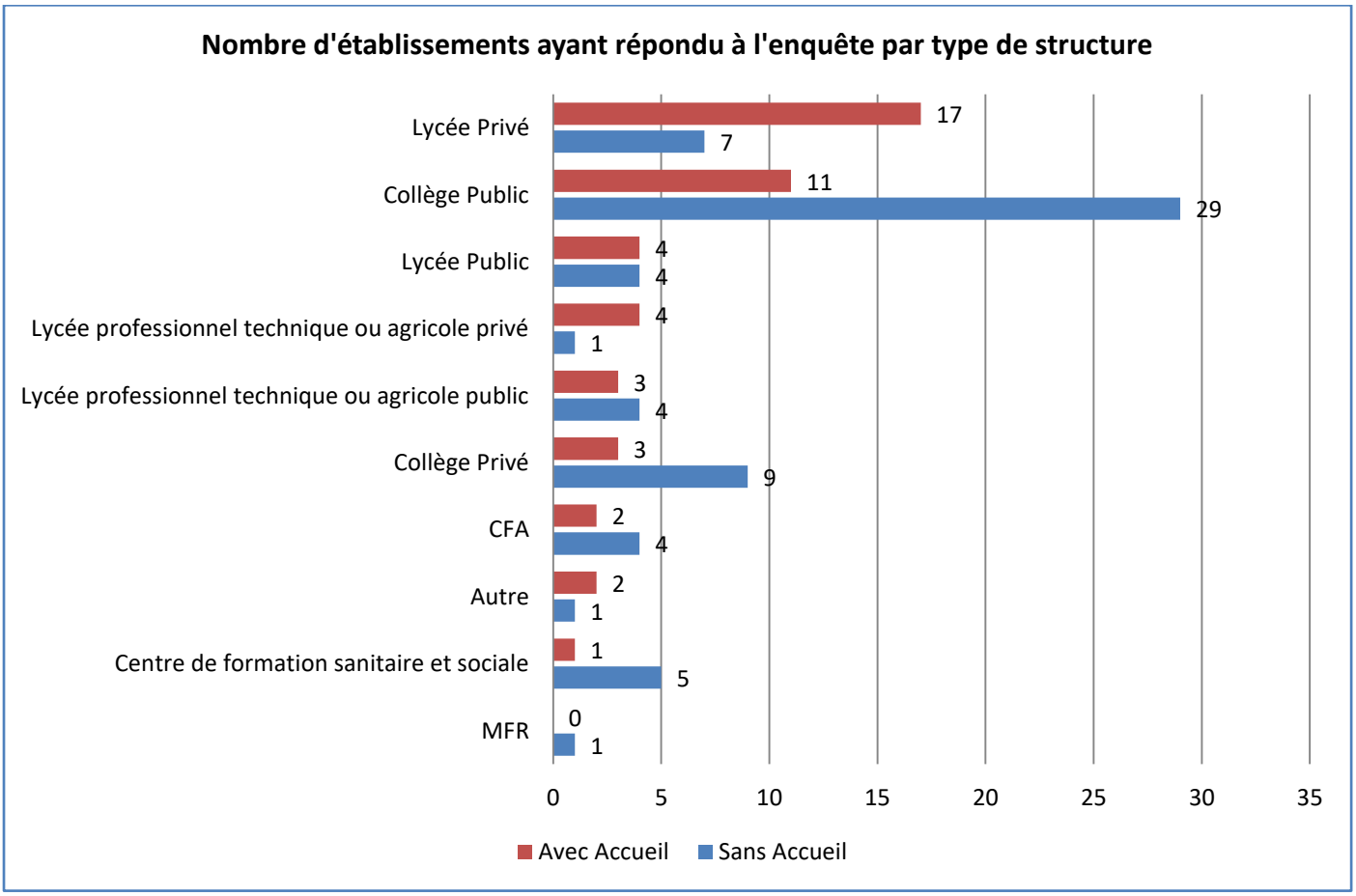

Sur les 112 établissements ayant répondu à l'enquête, 47 ont accueilli des jeunes en mobilité européenne et internationale pour l'année scolaire 2018-2019 ; 65 établissement n'ont pas accueilli de jeunes étrangers.

Selon les résultats du questionnaire, on constate des écarts entre établissements publics et privés. Cependant, il y a eu une faible participation à l'enquête des structures publiques d'enseignement secondaire notamment les lycées. Par conséquent, nous nous sommes abstenus de procéder à toute analyse comparative de dynamisme entre établissements d'enseignements publics et privés parce que l'échantillon n'était pas assez représentatif pour une telle démarche.

Tout de même, on peut se poser la question de savoir « pourquoi les établissements d'enseignements privés ont davantage contribué à l'enquête que ceux publics?». Plusieurs hypothèses pourraient être envisagées : tout d'abord la crise sanitaire du Covid-19 est un élément de réponse, car le questionnaire a été diffusé à la sortie de la période de confinement. Peut-être aussi cette situation s'expliquerait par le fait que les thématiques autour de la mobilité européenne et internationale aient plus d'écho auprès des structures d'enseignement privées.

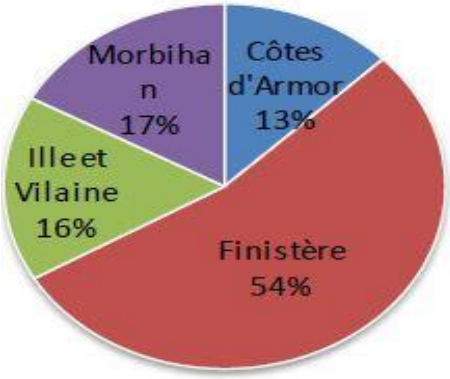

Au regard de notre échantillon d'étude, on constate des écarts de dynamique territoriale. La répartition par territoire des 377 jeunes accueillis en mobilité éducation formelle est contrastée. Le Finistère, avec 54% des accueils, a le ratio le plus élevé. Ces écarts sont dus, d'une part au fait que les établissements finistériens aient davantage contribué à l'enquête, et d'autre part au nombre de collèges et lycées en Finistère (184 établissements, 175 établissements en Ille & Vilaine, 136 dans le Morbihan et 126 dans les Côtes d'Armor).

Une multitude de programmes disparates en termes d'attractivité

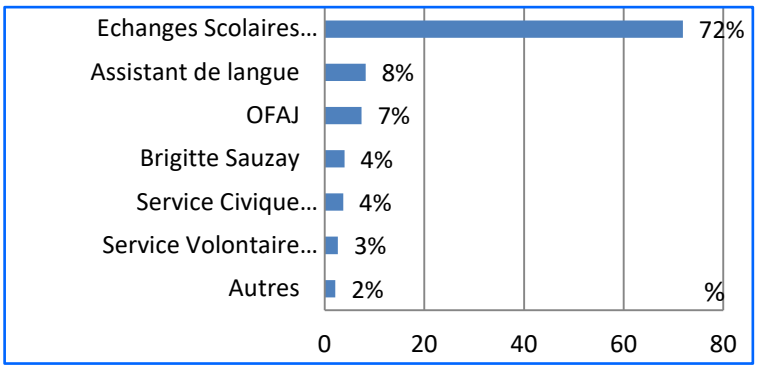

L'échange scolaire Erasmus+ est le dispositif le plus attractif dans l'enseignement secondaire avec 72% des jeunes accueillis en mobilité entrante. La prépondérance du dispositif repose sur sa spécificité, c'est-à-dire qu'il est bâti sur des projets autour des établissements scolaires publics et privés de la maternelle au lycée, relevant de l'enseignement général, technique ou professionnel.

Le profil type des jeunes accueillis dans l'enseignement secondaire est le suivant :

- 78% ont entre 13 et 17 ans, 69% sont des filles,
- 31% ont un niveau CAP/BEP,
- 24% viennent d'Allemagne, 22% d'Espagne et 21% des Pays-Bas.

58% des mobilités sont de durée courte (une semaine à 1 mois), 25% de longue durée (5 mois à 1 an et +) et 17% de durée moyenne (2 à 4 moi.

B) Éducation formelle : étudiants Erasmus+, des départs supérieurs aux accueils

489 étudiants ont été accueillis en échange dans trois universités bretonnes. L'université Rennes1 a accueilli le plus grand nombre (228 étudiants), « talonnée » par Rennes2 (190 étudiants) et l'Université Bretagne Occidentale-UBO (71 étudiants). Par analogie à la mobilité sortante, les trois universités envoient plus d'étudiants qu'elles n'accueillent. Elles ont envoyé pour la même année scolaire 1300 étudiants dont 409 pour Rennes1, 326 pour Rennes2 et 555 pour l'UBO.

On compte 24 nationalités différentes parmi les étudiants Erasmus+ accueillis, dont 20 de pays de l'Union Européenne. Les étudiants allemands sont en tête du classement avec 123 jeunes sur 489.

C) Éducation formelle : étudiants arrivés par l'Agence Campus France

La part des étudiants étrangers hors Erasmus+ dans la région est de 3,5% des inscrits. Au niveau national la Bretagne est la neuvième région d'accueil des étudiants internationaux avec :

Source : Observatoire territoriale de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs

Répartition par zones géographiques des étudiants accueillis en Bretagne

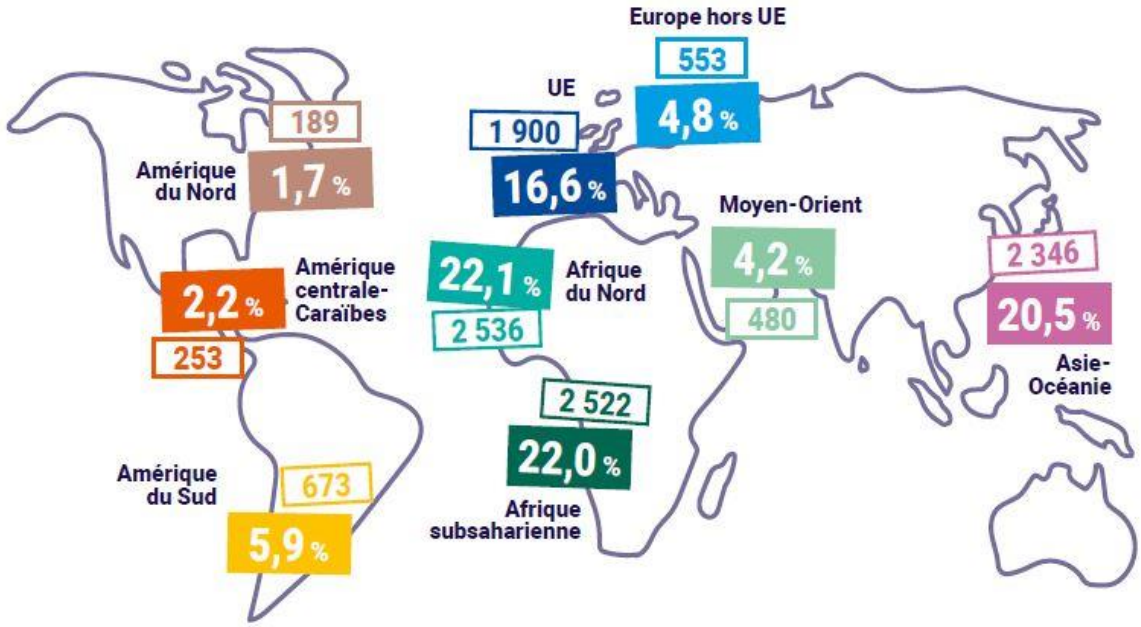

Source : Observatoire territoriale de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs

La région accueille plus d'étudiants en provenance d'Afrique du Nord, d'Afrique subsaharienne et d'Asie du sud-Est. Á l'échelle nationale, la Bretagne est la première destination des étudiants d'Amérique Latine.

D) Éducation non-formelle : mobilités individuelles

Dans cette étude, les jeunes demandeurs d'asile, les migrants, les jeunes en mobilité prolongée de plus d'un an n'ont pas été pris en compte en raison de la délimitation du périmètre d'étude. Les mobilités individuelles entrantes de l'éducation non-formelle reposent sur les dispositifs ci-après : Service Volontaire Européen / Corps Européen de Solidarité (SVE/CES), Service Civique International (SCI) et l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ).

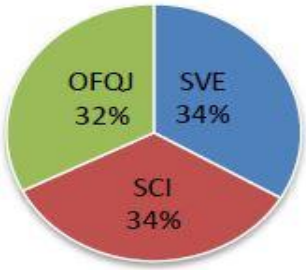

174 jeunes ont été accueillis dans les différents programmes, dont 20 SVE/CES en lycées, dans le cadre du projet de « partenariat stratégique initié dans le cadre du CoReMob».

Les Côtes d'Armor disposent du plus grand nombre de lycées accréditées SVE/CES et le Morbihan présente une bonne dynamique d'accueil de volontaires SCI.

E) Éducation non-formelle : mobilités collectives

Entre septembre 2018 et fin octobre 2019, environ 745 jeunes ont été accueillis dans la région en mobilité collective dans les dispositifs suivants : rencontres de jeunes OFAJ, Chantiers internationaux jeunes et échanges de jeunes Erasmus+ jeunesse. Á l'instar de l'éducation formelle, les mobilités collectives de l'éducation non-formelle affichent des écarts selon les programmes. Toutefois, en l'absence d'observatoire régional, les données recueillies sont disparates et varient d'une source à l'autre. Dans l'état actuel des choses, les chiffres disponibles ne sont pas stabilisés et harmonisés.

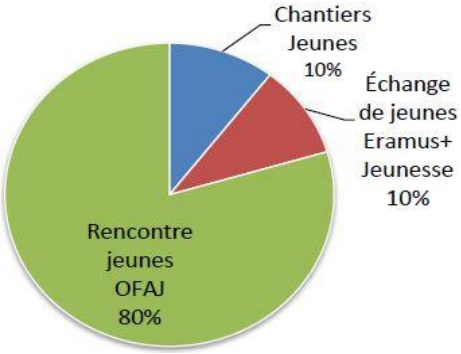

La répartition par dispositif des 745 jeunes accueillis en mobilités collectives indique que les rencontres jeunes de l'OFAJ sont les plus dynamiques et représentent 4/5ème des accueils. Les chantiers de jeunes et les échanges de jeunes Erasmus+ jeunesse couvrent respectivement 1/10ème de la mobilité collective entrante.

Les disparités entres programmes de mobilité collective pourraient se justifier par l'ancrage solide et historique en matière de réciprocité entre les structures d'accueil bretonnes et leurs partenaires allemands, qui facilitent un accès aux financements OFAJ.

Répartition des mobilités collectives par communes d'accueil et par dispositifs

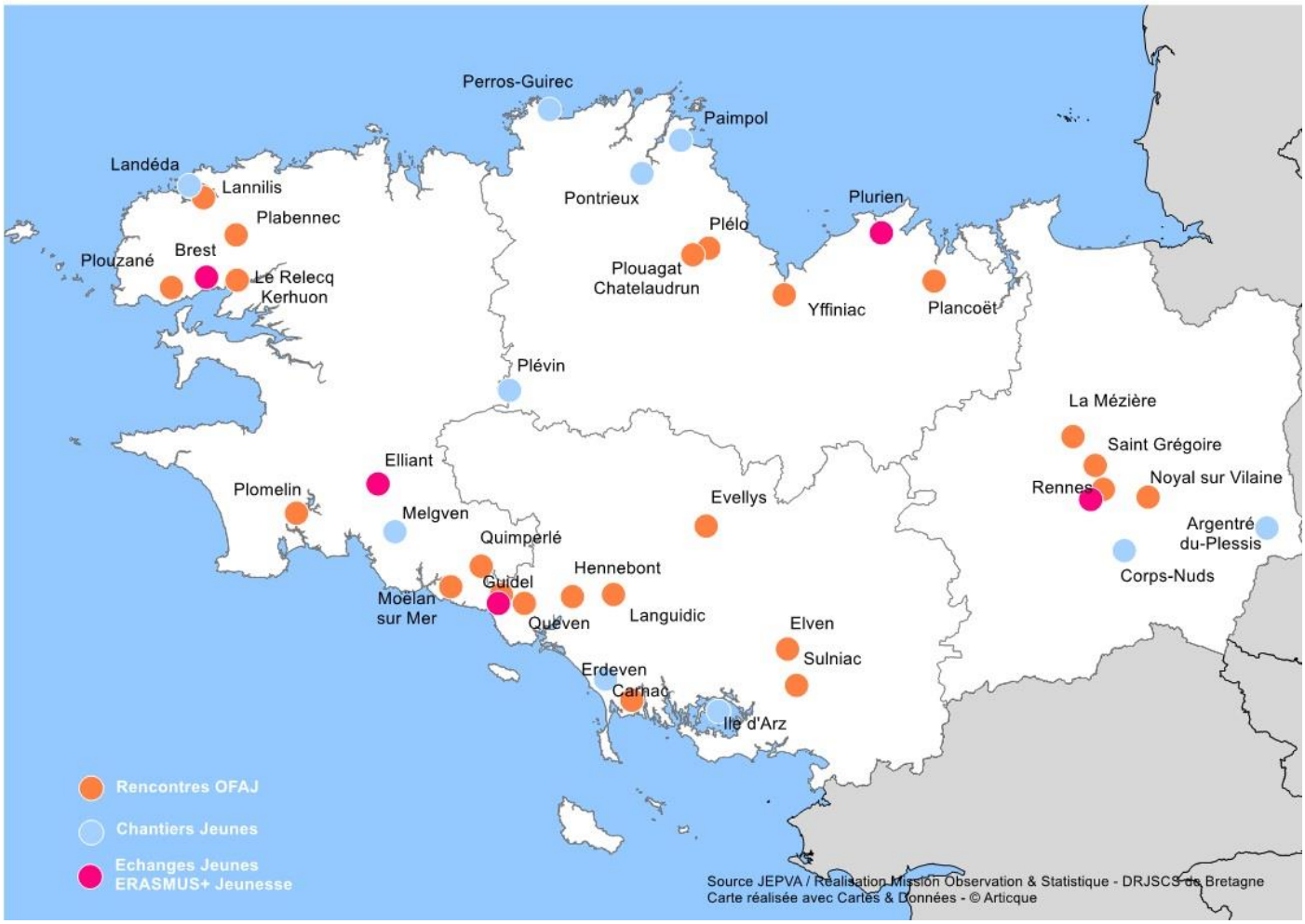

II Analyse qualitative

Ce diagnostic s'inscrit dans la suite logique d'une première étude sur la mobilité européenne et internationale sortante des jeunes réalisée en 2017 ; nous avons maintenu les mêmes terrains d'enquêtes à savoir le pays de Cornouaille et le pays de Saint-Brieuc. Dix-sept entretiens ont été réalisés autour de 5 dispositifs de mobilité : SVE/CES, SCI, Brigitte Sauzay, Assistant de langue et étudiant Erasmus+.

A) Focus sur la motivation des jeunes et des acteurs de jeunesse :

Les témoignages des jeunes recueillis montrent un éventail varié de motivations, avec des attentes différentes mais complémentaires sur la finalité. De l'épanouissement au développement personnel, en passant par l'enrichissement culturel, professionnel et l'intégration sociale…tous ces aspects concourent à l'aspiration des jeunes à faire une mobilité européenne et internationale. Les jeunes indiquent une envie de découvrir le monde, des nouvelles cultures et se découvrir soi-même. Il s'agit aussi d'apprendre une langue étrangère, de découvrir un métier, faire des rencontres et de se débrouiller tout seul, en quête de l'autonomie.

Les motivations qui priment dans le discours des professionnels de jeunesse gravitent autour du développement de l'interculturalité, de la tolérance et de citoyenneté européenne. Ils sont animés par la volonté de promouvoir la réciprocité entre structures d'envois et d'accueils, en même temps de stimuler l'effet miroir avec les jeunes de l'organisme d'accueil, afin de « donner envie de partir ». Certains acteurs évoquent aussi comme facteur de motivation la promotion et le rayonnement du territoire breton à l'international dans le cadre de la coopération décentralisée.

En croisant les motivations des uns et des autres au terme de nos enquêtes qualitatives, nous avons constatés chez les professionnels des motivations qui contrastent légèrement avec celles des jeunes. Ils n'ont pas les mêmes approches du concept « promouvoir l'identité européenne » :

- Pour les professionnels, la mobilité des jeunes c'est la vulgarisation de la citoyenneté européenne et la promotion de la tolérance.
- Pour les jeunes, cela se traduit par la découverte du monde. Le rayonnement à l'international du pays d'origine, du territoire ou de l'organisme d'envoi ne font pas parti des axes de motivation des jeunes accueillis. Ils mettent plutôt en avant dans leurs discours la découverte du monde et l'aspect « apprentissage » pour la valorisation du curriculum vitae.

B) Les difficultés et obstacles rencontrés :

Les jeunes

Obstacles sociaux : le côté rural de certaines structures d'accueil, la rareté des moyens de transports en milieu rural, le manque de dynamisme juvénile et les barrières de la langue impactent la construction d'un réseau d'amis en dehors de la vie scolaire et associative.

Obstacles administratifs : les procédures de demande de visa pour les jeunes hors Union Européenne, la difficulté à trouver un logement pour les étudiants hors dispositifs (Campus France), les procédures de demande d'un numéro de sécurité sociale et l'ouverture d'un compte bancaire sont des démarches complexes. Des procédures lourdes et chronophages mais aussi sources de stress.

Les professionnels

L'aspect financier : face aux restrictions budgétaires et à la baisse des dotations des politiques publiques locales il y a une vraie remise en cause de la capacité des acteurs associatifs. Depuis l'adoption du programme Erasmus+, le discours politique incite les professionnels de jeunesse à diversifier davantage la mobilité des jeunes. Il n'y a pas eu suffisamment de mesures pour accompagner la rhétorique politique en matière de ressources de fonctionnement des associations, afin de compenser les nouvelles orientations du programme Erasmus+.

La communication autour des outils disponibles et du montage de projets : parfois floue, abstraite et peu lisible pour les acteurs, ce qui entraine des difficultés pour mener des projets de mobilité.

C) Les impacts de la mobilité entrante

Impacts sur les jeunes : acquisition des compétences

- *Compétences cognitives :* amélioration du niveau linguistique, ouverture culturel et développement de l'esprit critique dans la déconstruction des stéréotypes et préjugés, découverte d'autrui et de soi-même.
- *Compétences sociales et organisationnelles :* développement du sens relationnel, faculté à s'adapter à un environnement nouveau, découverte d'autres cultures européennes et internationales. Prise d'autonomie, développement du sens de responsabilité et confiance en soi.
- Compétences professionnelles : découverte d'un environnement professionnel, expérimentions des premières techniques et d'outils de travail et établir un planning de travail.

Impacts sur les professionnels : enrichissement des pratiques professionnelles et remobilisation des acteurs

- Consolidation chez les professionnels des compétences linguistiques et d'une sensibilité en matière de différence culturelle.
- Renforcement du savoir-faire méthodologique et pédagogique sur des outils et activités d'animations.
- Mise en réseau des acteurs au niveau régional autour de l'élaboration de projets et d'accompagnement des jeunes.
- Volonté de capitalisation et de mutualisation des expériences professionnelles.

Impacts sur les structures: internationalisation, mise en réseau et échange d'expertise

- Internationalisation des structures d'accueil et développement des liens de réciprocité entre structures d'accueil bretonnes et leurs homologues étrangers.
- Echange d'expertise et renforcement des organismes d'accueil en termes de capacité d'animation et d'action auprès des jeunes.
- Acquisition d'expertise pour les structures coordonnatrices, les structures d'accueil et les collectivités en matière de construction et de développement de projet de mobilité internationale.
- Mise en réseau au niveau local avec davantage de transversalité entre collectivités territoriales et les « forces vives » (Associations et établissements d'enseignement notamment).
- Renforcement des liens partenariaux entre structures coordonnatrices SVE et organismes d'accueil.

Impacts territoriaux : animation, ouverture culturelle et rayonnement du territoire local

- Renforcement des liens de réciprocité entre collectivités locales bretonnes et étrangères (coopération décentralisée).
- Outil de promotion d'évènement culturel pour le rayonnement territorial.
- Levier local pour promouvoir l'interculturalité, la citoyenneté, la mixité sociale et l'insertion professionnelle.

Impacts économiques : des effets économiques possibles mais très peu d'études locales sur là-dessus

- Amélioration de l'attractivité touristique du territoire avec la visite des proches pendant la mobilité.
- Consommation des biens et services au quotidien par les jeunes.
- Dépenses de transport urbain et interurbain.
- Création de richesse locale en termes de projet et d'emploi.

Les pratiques professionnelles : des critères de recrutement souvent sélectifs et parfois confidentiels

Les procédures de recrutement peuvent être sélectives au regard du nombre de candidatures reçues. Concernant l'éducation non-formelle, les critères privilégiés sont en premier lieu la motivation, puis le CV et la réciprocité entre structures partenaires. Á noter qu'une priorité est donnée aux jeunes peu ou pas qualifiés. Dans l'éducation formelle s'ajoutent à cette grille le diplôme et les résultats scolaires.
Une grande majorité des jeunes accueillis en mobilité individuelle viennent juste de passer leur baccalauréat, ou ils viennent de terminer une licence ou un master. « *La détention d'un diplôme élevé est particulièrement discriminante dans l'accès à une expérience de mobilité internationale...*[1] ».

L'analyse croisée sur les procédés de sélection des jeunes fait apparaitre des pratiques à géométrie variable entre formel et non-formel, et entre dispositifs. La communication autour de certaines offres de mobilité entrante s'avère discrète pour éviter un « *engouement* » dans les pays partenaires.

D) Les attentes des acteurs : plaidoyer pour la formation, l'accompagnement et le soutien financier

- Renforcer la formation des professionnels.
- Consolider les ressources de fonctionnement des structures pour éviter la surcharge de travail.
- Décloisonner les pratiques intra-réseaux au profit du partenariat réseaux multi-réseaux.
- Remédier les incohérences entre les effets d'annonce pour la promotion de la mobilité entrante en matière de coopération et solidarité internationale et les directives restrictives d'obtention de visa.
- Renforcer l'appui logistique et financier apporté par les élus locaux aux acteurs de jeunesse.

III Axes de travail et perspectives

- Améliorer l'accueil et l'accompagnement des jeunes à travers la mise place d'un guichet unique dédié à l'information et à l'orientation pour les démarches administratives.

- Construire le tutorat (référent – jeunes accueillis) sur une dynamique de groupe incluant l'ensemble du personnel de la structure d'accueil et non uniquement sur une seule personne (référent).

- Introduire un mécanisme de parrainage par les pairs pour améliorer l'intégration sociale et réduire l'isolement en milieu rural.

- Consolider les partenariats sur des espaces multi-acteurs et multi-réseaux afin de capitaliser les expériences et mutualiser les compétences.

- Renforcer les partenariats associations-entreprises bretonnes en faveur de la mobilité des jeunes, afin de répondre aux besoins de la solidarité internationale.

- Consolider la formation des professionnels et améliorer l'accompagnement au montage de projet

- Renforcer le soutien financier des structures et améliorer les conditions de travail des acteurs de jeunesse, dans un contexte de raréfaction des moyens et de crise sanitaire.

- Mettre en place un observatoire régional de la mobilité européenne et internationale des jeunes.

[1] La mobilité internationale des jeunes dans l'éducation non formelle C Talleu